

Département : ISERE
 Arrondissement : GRENOBLE
 Commune de Veurey-Voroize

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 ANNEE 2020
 N° 2020-76
 7.1 Décision



L'an deux mille vingt le vingt trois novembre, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 novembre 2020

PRESENTS : P.RIGAULT, P.MONIER, G.JULLIEN, JM. QUINODOZ, E GUTEL, P.HERAUD, S LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, V.EUGENE, JM MAY, A. PIERRE, D BRET DREVON, C CAPELLARO

ABSENTS EXCUSES : JM DETROYAT, pouvoir à C CAPELLARO, B PEZET pouvoir à C CAPELLARO

Mme Danielle Bret Drevon a été élue secrétaire

N° 76/ 2020 : Décisions modificatives au budget

DM n° 6

CREDITS A OUVRIR							
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.	Objet	Montant
D	F	66	6688		HCS	Autres	750,00
D	F	012	6488		HCS	Autres charges	1 100,00
							1 850,00
CREDITS A REDUIRE							
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.	Objet	Montant
D	F	022	022		HCS	Dépenses imprévues	-1 850,00
							-1 850,00

DM N°7

COMPTES DEPENSES						
Sens	Section	Chap	Art.	Anal.	Objet	Montant
D	F	67	678	HCS	Autres charges exceptionnelles	1 797,80
						1 797,80
COMPTES RECETTES						
Sens	Section	Chap	Art.	Anal.	Objet	Montant
R	F	75	752	HCS	Revenus des immeubles	1 797,80
						1 797,80

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 24 novembre 2020

Pascale RIGAULT, Maire de VEUREY VOROIZE





Département : ISERE Arrondissement : GRENOBLE Commune de Veurey-Voroize	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ANNEE 2020 N° 2020-77 1.1.1 Marchés publics
--	--

L'an deux mille vingt le vingt trois novembre, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

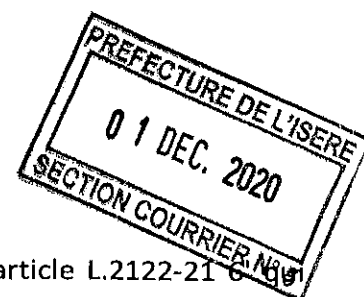
Date de convocation du Conseil Municipal : 17 novembre 2020

PRESENTS : P.RIGAULT, P.MONIER, G.JULLIEN, JM. QUINODOZ, E GUTEL, P.HERAUD, S LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, V.EUGENE, JM MAY, A. PIERRE, D BRET DREVON, C CAPELLARO

ABSENTS EXCUSES : JM DETROYAT, pouvoir à C CAPELLARO, B PEZET pouvoir à C CAPELLARO

Mme Danielle Bret Drevon a été élue secrétaire

N° 77/ 2020 : Marchés publics



Vu le code des marchés publics;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-21 qui prévoit que le conseil municipal est seul compétent pour délibérer en matière de marchés publics, le maire applique les décisions du conseil municipal et exécute les marchés sous son contrôle ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-22 4° qui prévoit que le conseil peut déléguer au Maire la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés;

Considérant que les publications d'offres se sont étendues sur les deux mandats, et qu'il convient de ne pas pénaliser les opérations en cours

Vu les procès-verbaux de la commission d'appel d'offre.

Le Président de la CAO fait un état détaillé des différents lots et des deltas entre les estimatifs et les offres reçus.

Le lot suivant a été déclaré inacceptable en application R. 2185-1 et R. 2385-1 du code de la commande publique: **lot 07 ISOLATION PLATRERIE PEINTURE**

Au vu des rapports d'analyse de la maîtrise d'œuvre, du mandataire Territoires 38 et des critères de jugement des offres fixés dans le règlement de la consultation, je décide d'attribuer les marchés de travaux suivants :

N° Lot	Lot	Entreprise	Montant HT	Montant TTC

1	Désamiantage, Déplombage	Perret	37 250,00	44 700,00
2	terrassement VRD	Gurard et Rivoire	61 752,60	74 103,12
3	maçonnerie beton armé	TDMI	273 360,50	328 032,60
4	etancheite	eric	53 700,00	64 440,00
5	Menuiseries extérieures bois	loidice	81 000,00	97 200,00
6	Menuiseries intérieures bois	carre	37 898,00	45 477,60
7	iso platre peinture	therond	56 271,00	67 525,20
8	chauffage	Oddos	79 563,60	95 476,32
9	electricité	MEG	67 000,00	80 400,00
10	serrurerie	buclos	15 920,00	19 104,00
11	sols faiences	angelino	17 519,50	21 023,40
12	sols colles	bailly	18 147,80	21 777,36
13	faux plafonds	la ceflo	12 994,70	15 593,64
14	ascenceur	CFA	19 900,00	23 880,00
Totaux			832 277,70	998 733,24

Au titre de la convention de mandat conclue entre la Commune de Veurey-Voroize et Territoires 38, j'autorise Territoires 38 à préparer et signer les marchés **de travaux avec les entreprises sus nommées, pour les montants indiqués** et à accomplir toutes les démarches administratives nécessaires. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser Mme. le Maire à signer les marchés publics suivants.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 24 novembre 2020

Pascale RIGAUULT, Maire de VEUREY VOROIZE

The image shows a circular official stamp of the 'MAIRIE DE VEUREY VOROIZE' in Isère. The stamp features a central emblem and the text 'Isère' at the bottom. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.